

## **2251 - Son premier amant l'a entraînée très loin de la religion**

---

### **question**

Voici une femme non musulmane qui a eu une liaison amoureuse avec un non musulman. Et puis elle l'a abandonné au profit d'un musulman après avoir constaté que le premier ne lui réservait plus un bon traitement. Elle a avoué au second son amour et son désir de l'épouser. Elle lui a bien confirmé qu'elle n'aimait plus son premier amant et ne désirait plus rester avec lui. Sur la base de quoi, le musulman a accepté de l'épouser tout en sachant qu'elle avait eu des rapports sexuels avec son premier amant. Car elle a décidé de se convertir à l'Islam. Or Allah pardonne tous les péchés commis par une personne avant sa conversion à l'Islam.

Par la suite, elle est revenue sur sa déclaration après que son premier amant, informé de l'intention de son amie de le quitter au profit de son ami (moi-même), l'ait convaincue de ne pas l'abandonner. Devant ce revirement, je suis complètement déçu parce qu'elle désirait se convertir à l'Islam, mais elle est revenue sur son engagement. Comment devrais-je envisager cette affaire ?

En plus, quand j'ai appris que son amant sortait avec d'autres filles (je ne suis pas sûr qu'il couchait avec celles-ci), j'ai essayé (sans preuve) de l'avertir qu'elle regrettait sa décision de renouer avec lui. Ce qui m'a fait apparaître dans une mauvaise posture. Est-ce que ma tentative de la récupérer constitue une faute ? J'ai pensé que, même si elle pouvait mener ici-bas une vie heureuse avec son amant, un châtiment perpétuel attend toute personne qui ne se convertit pas à l'Islam et meurt mécréante. J'espère votre éclairage. Puisse Allah vous accorder sa Miséricorde et vous bénir ici-bas et dans l'au-delà. Salut.

### **la réponse favorite**

Ô frère, auteur de la question,

Il semble que vous ne faites pas la distinction entre les choses sentimentales et les questions religieuses car, vous avez dit dans votre question que vous vous êtes senti psychologiquement chaos quand la fille vous a abandonné pour retourner à son premier amant mécréant. Débarrassez votre foi et l'intérêt de votre religion des sentiments et passions personnelles. Observez les limites tracées par Allah. Exécutez Ses sentences dont celles exprimées en ces termes : **« Le fornicateur n' épousera qu' une fornicatrice ou une associatrice. Et la fornicatrice ne sera épousée que par un fornicateur ou un associateur; et cela a été interdit aux croyants. »** (Coran, 24 : 3). Il ne vous est par permis de l'épouser avant son repentir. Or elle ne s'est pas repentie puisqu'elle a repris ses relations coupables avec un mécréant. Ne regrettez pas de vous être séparé d'elle. Priez Allah de vous lier à une femme croyante, pieuse, chaste, dévote, généreuse, prière, adoratrice d'Allah et respectueuse de Ses limites. Car c'est une telle femme que l'on doit désirer, non une femme souillée qui n'a éprouvé qu'un désir sentimental et éphémère de l'Islam.

Par ailleurs, je vous recommande de vous conformer à la Charia quand vous appelez les non musulmans à l'Islam. Ne manifestez aucun laxisme dans votre discours adressé aux femmes. N'établissez aucune relation interdite avec elle sous prétexte de les appeler à l'Islam.

Le musulman doit utiliser des moyens indirects pour appeler les femmes étrangères à l'Islam. Ces moyens sont le livre, les cassettes, le courrier électronique et d'autres, à condition d'en faire un bon usage.

Nous demandons à Allah de nous guider dans le droit chemin et de faire en sorte que ce qu'Il a rendu licite nous dispense de l'illicite.

Puisse Allah bénir notre prophète Muhammad.